



Centre Anti-Poison pour le Québec: (800) 463-5060

Tél. (Qc): (418) 660-8666 / 800-890-8666

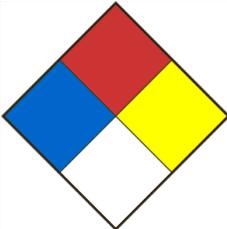
Fax. (Qc): (418) 660-8998

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

SECTION 01 - IDENTIFICATION

Identification du produit MAGNÉSIUM (RUBAN)		Utilisation du produit Usage en laboratoire	
Formule chimique Mg		Numéro MAT MR-0900	Masse molaire 24,31
Nom chimique / Nom commercial / Synonymes MAGNESIUM (RIBBON)			
Nom du fournisseur Laboratoire MAT		Adresse - Rue 610, rue Adanac	
Ville Québec		Province Québec	
Code postal G1C 7B7	Internet www.labmat.com	Numéro de téléphone 418-660-8666 / 800-890-8666	
Téléphone en cas d'urgence	CANUTEC: 613-996-6666		CENTRE ANTI-POISON DU QUÉBEC 800-463-5060
Date FDS préparée 2019-02-18	FDS Préparée par Laboratoire MAT	Courrier électronique labmat@labmat.com	

SECTION 02 - IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification SIMDUT/SGH	Matières solides inflammables catégorie 1 Substances et mélanges qui, au contact de l'eau, dégagent des gaz inflammables catégorie 1
Mention d'avertissement	DANGER
Mentions de danger (H)	H228 Matière solide inflammable. H260 Dégage au contact de l'eau des gaz inflammables qui peuvent s'enflammer spontanément.
Conseils de prudence (P)	P210 Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. – Ne pas fumer. P223 Éviter tout contact avec l'eau, à cause du risque de réaction violente et d'inflammation spontanée. P231 + P232 Manipuler sous gaz inerte. Protéger de l'humidité. P240 Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception. P241 Utiliser du matériel électrique/de ventilation/d'éclairage antidéflagrant. P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage. P370 + P378 En cas d'incendie: utiliser de la poudre spéciale pour les incendies de métaux; ne pas utiliser d'eau pour l'extinction. P402 + P404 Stocker dans un endroit sec. Stocker dans un récipient fermé. P501 Éliminer le contenu/récipient conformément aux réglementations locales / régionales / nationales / internationales ou contacter une firme spécialisée en élimination des déchets.
PICTOGRAMMES	
Autres dangers	NFPA (Degré du danger: 0=Minimal; 1=Léger; 2=Modéré; 3=Sérieux; 4=Extrême)
	Santé 0 Inflammabilité 2 Réactivité 1 Spécial EAU

SECTION 03 - INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Ingrédients (Dénomination chimique / synonymes)	Numéro CAS et tout identificateur unique	Concentration (%)
Magnésium (ruban)	7439-95-4	<=100

SECTION 04 - PREMIERS SOINS

Si contact avec yeux	Laver les yeux à grande eau pendant au moins 15 minutes tout en maintenant les paupières écartées afin de bien rincer l'oeil. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.
Si contact avec peau	Laver la peau à grande eau pendant au moins 15 minutes. Enlever les vêtements souillés. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.
Si inhalé	Si la respiration est difficile, donner de l'oxygène. En cas d'inhalation, transporter la personne à l'air frais. Si la personne ne respire pas, donner la respiration artificielle. Consulter un médecin.
Si avalé	Ne portez rien à la bouche d'une personne inconsciente Faire vomir. Consulter un médecin.
Symptômes et effets les plus importants (aigus et retardés)	Réf. section 11.
Prise en charge médicale immédiate ou traitement spécial, si nécessaire	En cas de consultation médicale, gardez cette fiche à disposition.
Conseils généraux	Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.

SECTION 05 - MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Inflammabilité	Oui
Conditions d'allumage	La chaleur, les étincelles et la flamme nue. Inflammable en présence d'une source d'allumage, due au frottement ou à la chaleur résiduelle. Tenir à l'écart de la chaleur/étincelles/feu/surface chaude. Défense de fumer.
Agents d'extinction appropriés	Utiliser seulement un extincteur de classe D pour éteindre l'incendie.
Agents d'extinction inappropriés	Ne pas utiliser d'eau. Ne pas utiliser de dioxyde de carbone.
Produits de combustion / décomposition dangereux	Des produits de décomposition dangereux se forment en cas de feu. - oxyde de magnésium,
Dangers spéciaux de feu et d'explosion	Ce métal réagit vivement avec l'eau pour libérer de l'hydrogène, un gaz inflammable et explosif. Violentes réactions au contact des acides, des chlorures d'acides, du nitrate d'ammonium, de l'arsenic, des carbonates, de l'oxyde et du sulfate cuivrique, de l'oxyde mercurique, des métaux halogènes, des phosphates et des solvants chlorés.
Équipements de protection spéciaux / précautions spéciales pour pompiers	Porter un appareil respiratoire autonome pour la lutte contre l'incendie si nécessaire.

SECTION 06 - MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Méthodes et matériaux pour confinement et nettoyage, précautions individuelles équipement de protection et mesures d'urgence	Évacuer le personnel vers des endroits sûrs. Couper toutes les sources d'ignition. Ramasser à l'aide d'un balai en prenant soin de ne pas disperser les poussières. Disposer des résidus dans un contenant prévu pour l'élimination des matières dangereuses. Lors de la manipulation, porter un équipement de sécurité adéquat. Éviter la formation de poussière. Éviter de respirer les vapeurs, les brouillards de pulvérisation ou les gaz. Assurer une ventilation adéquate.
---	---

SECTION 07 - MANUTENTION ET STOCKAGE

Conditions d'entreposage	Entreposer dans un endroit frais et sec. Garder le contenant hermétiquement fermé et le ranger à l'écart de la chaleur, de l'eau, de l'humidité et des produits incompatibles. Garder le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien ventilé. Ne jamais laisser entrer en contact avec de l'eau au cours de l'entreposage. Sensible à l'air et à l'humidité.
Méthode et équipement de manutention	Prévoir une ventilation adéquate aux endroits où se forme la poussière ou la vapeur. Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. Éviter la formation de poussières et d'aérosols.

SECTION 08 - CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Valeurs d'exposition

Composants	No.-CAS	Valeur	Paramètres de contrôle	Base
Magnésium	7439-95-4	VECD, VEMP, DIVS	Donnée non disponible	Canada. Alberta, Code de santé et de sécurité au travail (tableau 2 : VLE)
		VECD, VEMP, DIVS	Donnée non disponible	Canada. LEP Colombie Britannique
		VECD, VEMP, DIVS	Donnée non disponible	Québec. Règlement sur la santé et la sécurité du travail, Annexe 1 Partie 1: Valeurs d'exposition admissibles des contaminants de l'air

Ventilation	Hotte.
Respiratoire	Si les niveaux admissibles sont dépassés, utiliser un filtre mécanique / une cartouche contre les vapeurs NIOSH ou un respirateur avec alimentation d'air.
Gants	Manipuler avec des gants.
Yeux	Lunettes protectrices avec des volets de sécurité.
Chaussures	Chaussures de sécurité.
Vêtements	Sarrau.
Contrôle d'ingénierie	Disposer de douches de sécurité et de douches oculaires sur les lieux de travail en cas d'urgence ainsi que d'un système de ventilation permettant de maintenir le niveau des concentrations dans l'air sous les valeurs limites d'exposition.

SECTION 09 - PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

État physique	Solide.
Apparence	Ruban de couleur gris argenté.
Odeur	Donnée non disponible.
Seuil olfactif	Données non disponibles
pH	Métal ayant des propriétés alcalines.
Point de fusion / congélation	648°C
Point initial d'ébullition	1100°C
Plage d'ébullition	Données non disponibles
Point d'éclair	636°C
Taux d'évaporation	Données non disponibles
Inflammabilité	Oui
Limites inférieures d'inflammabilité ou d'explosivité (LEL %)	Données non disponibles
Limites supérieures d'inflammabilité ou d'explosivité (UEL %)	Données non disponibles
Tension de vapeur	1.0 mm @ 621°CmmHg
Densité de vapeur	Données non disponibles
Densité	1.74g/cm ³
Solubilité	Décompose dans les acides. Insoluble dans l'eau.
Coefficient de partage--n-octanol/eau	Données non disponibles
Température d'auto-inflammation	510°C
Température de décomposition	Données non disponibles
Viscosité	Données non disponibles

SECTION 10 - STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité	Non-réactif sous conditions normales.
Stabilité chimique	Stable dans les conditions de stockage recommandées.
Risque de réactions dangereuses	Réagit violemment au contact de l'eau.
Conditions d'instabilité (Incluant sensibilité aux chocs / décharge statique / vibrations)	Exposition à de l'air humide ou à de l'eau.
Substances incompatibles	Les agents oxydants forts (acide nitrique, acide perchlorique, les peroxydes, les chlorates et les perchlorates), les acides et les chlorures d'acides, le nitrate d'ammonium, l'arsenic, les carbonates, l'oxyde et le sulfate cuivrique, l'oxyde mercurique, les métaux halogènes, les phosphates, les solvants chlorés, l'eau, la chaleur et l'humidité.
Produits de décomposition dangereux	Des produits de décomposition dangereux se forment en cas de feu. - oxyde de magnésium, Vapeurs inflammables et explosives d'hydrogène.

SECTION 11 - INFORMATION TOXICOLOGIQUE

MAGNÉSIUM (RUBAN)

Premières voies d'absorption	Ingestion et inhalation.
Effets / symptômes de l'exposition aiguë :	Par voie d'exposition ci-dessous.
- Yeux	Irritation.
- Peau	Irritation.
- Respiration	L'inhalation des vapeurs de combustion peut causer une irritation des muqueuses et des voies respiratoires accompagnée d'un accès de fièvre ainsi que des troubles sanguins (leucocytose).
- Ingestion	Irritation et brûlures des muqueuses. Dysphagie, lésions internes, douleurs abdominales, crampes, diarrhées, maux de tête, nausées et vomissements, convulsions, hypotension, asystolie et arrêt respiratoire, coma et peut entraîner la mort.
Effets / symptômes de l'exposition chronique	Sensation de brûlure, maux de tête et fatigue.
DL ₅₀ (spécifier l'espèce et voie d'entrée)	DL50 Oral - Rat - 2000 mg/kg. DL50 Dermal - Rat - 2000 mg/kg
CL ₅₀ (spécifier l'espèce et voie d'entrée)	CL50 Inhalation - Rat - 4h - 2.1 mg/L.

SECTION 12 - INFORMATION ÉCOLOGIQUE

Écotoxicité	Donnée non disponible.
Persistence et dégradation	Donnée non disponible.
Potentiel de bioaccumulation	Donnée non disponible.
Mobilité dans le sol	Donnée non disponible.
Autre effets nocifs	Un danger environnemental ne peut pas être exclu dans l'éventualité d'une manipulation ou d'une élimination peu professionnelle.

SECTION 13 - DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Mesures pour l'élimination	Éliminer le contenu/réceptacle conformément aux réglementations locales/régionales/nationales/internationales / ou contacter une firme spécialisée en élimination des déchets.
Emballage contaminé	Éliminer comme produit non utilisé.

SECTION 14 - INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Numéro UN	1869
Appellation réglementaire	MAGNÉSIUM, sous forme de granulés, de tournures ou de rubans
Classification du TMD	4.1 Solides inflammables
Groupe d'emballage	III
Indice de quantité limitée	5kg
Indice PIU	-
Dispositions particulières	-

SECTION 15 - INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

SIMDUT CANADA	Matières solides inflammables catégorie 1 Substances et mélanges qui, au contact de l'eau, dégagent des gaz inflammables catégorie 1
---------------	---

SECTION 16 - AUTRES INFORMATIONS

Information supplémentaire

Les informations ci-dessus ont été préparées sur la base des renseignements disponibles les plus sûrs. Elles ne prétendent pas être exhaustives et devront être considérées comme un guide. Ceci ne représente aucune garantie quant aux propriétés du produit. Laboratoire MAT inc. ne pourra être tenu responsable des dommages résultant de l'utilisation ou de tout contact avec le produit sus-mentionné.

Dernière mise à jour: 2019-02-18